

PROGRAMME DE FORMATION

DURÉE

7 h 00 sur 1 journée

PUBLIC

Éleveurs porcins du 47 voir des départements limitrophes

PRÉ-REQUIS

Aucun

INTERVENANT

MME Christine MEYMERIT
consultante / formatrice en
production animale, référente
élevage porcins

COÛT DE LA FORMATION :

- Tarif général : 175 €
- Public VIVEA : Gratuit
- Public OCAPIAT/Salariés : Prise en charge variable (nous consulter).

CONTACTS :

Pédagogie : Louise MIRANES au
06 45 82 45 30 ou
louise.miranes@cda47.fr

Inscription : Clément LAVERNY,
Assistant formation au 05 53 77
83 50 OU formation@cda47.fr

BIOSECURITE DANS LES ELEVAGES DE PORCS ET SANGLIERS

OBJECTIF : Être capable de mettre un plan biosécurité sur son exploitation en lien avec les mesures de prévention de la PPA. Être capable de sensibiliser le personnel de l'exploitation aux consignes de biosécurité et aux bonnes pratiques d'hygiène.

LIEU : Pôle Agricole de Lalande – 47110 STE LIVRADE SUR LOT.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : Apports théoriques - Exposés
Etude de cas concrets avec exercices d'observation réalisés en situation réelle
Bilan réalisé sous forme de rédaction d'une ordonnance vérifiée par le formateur

MOYENS TECHNIQUES : Réalisation des exercices pratiques et mises en situation sur un élevage test

PROGRAMME :

- Connaître les bases scientifiques de la PPA pour mieux apprécier les moyens de lutte en élevage.
- Comprendre les bases du plan de biosécurité
- Être capable de concevoir et gérer un plan de biosécurité.
- Être capable de mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène.

ÉVALUATION DES ACQUIS :

En début de formation :

- Tour de table.

En fin de formation :

- Tour de table
- Mises en pratique encadrées

Conformément à la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et aux articles D5211-1 et suivants du code du travail, la Chambre d'agriculture s'engage à soutenir le développement de l'accessibilité de son offre de formation aux personnes handicapées.

Vous avez un handicap et souhaitez une prise en compte de celui-ci dans l'organisation de cette formation ? Merci de contacter :

Sabine SAUDOYER - 05 53 77 83 97 - sabine.saudoyer@cda47.fr

SCÉNARIO PÉDAGOGIQUE

Durée en heures	Objectifs pédagogiques de la séquence	Contenu
03:30	Connaitre les bases scientifiques de la PPA pour mieux apprécier les moyens de lutte en élevage. Comprendre les bases du plan de biosécurité	<ul style="list-style-type: none">• Notions scientifiques sur le virus de la PPA, comment reconnaître la maladie.• Notions de réservoirs et de vecteurs.• Evaluation des risques et situation épidémiologique.• Présentation du plan de biosécurité, l'arrêté du 16/10/2018
03:30	Etre capable de concevoir et gérer un plan de biosécurité. Etre capable de mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène.	<ul style="list-style-type: none">• Définition des zones, des barrières et des flux.• Les points clefs de la biosécurité.• Plan de nettoyage, de désinfection et de dératisation.• Examens des documents constituant le plan de biosécurité.